

## ▪ Modalités de suivi de l'Assemblée Générale Mixte 2020

Paris La-Défense, le mardi 31 mars 2020 : Le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) précise aujourd'hui que l'Assemblée Générale Mixte 2020 du Groupe se tiendra le vendredi 3 avril 2020 à 10h00.

Afin de respecter les mesures prises par le gouvernement pour limiter le risque de contamination au COVID-19, les actionnaires ne sont pas admis à participer physiquement à cette Assemblée.

La présentation en français de l'Assemblée Générale Mixte sera disponible pour téléchargement dès le 3 avril 2020 à 09h30 sur le site [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr). Cette présentation sera accompagnée du discours retranscrit sous chacune des diapositives correspondantes.

Un compte-rendu détaillé de l'Assemblée Générale Mixte 2020 sera publié ultérieurement sur [www.vicat.fr](http://www.vicat.fr).

## Prochaine publication

Chiffre d'affaires et résultats du premier trimestre 2020 : le 5 mai 2020 après clôture de la bourse.

### Contacts Relations Investisseurs :

Stéphane Bisseuil  
Tél. + 33 1 58 86 86 05  
[stephane.bisseuil@vicat.fr](mailto:stephane.bisseuil@vicat.fr)

### Contacts Relations Presse :

Marie-Raphaelle Robinne  
Tél. +33 (0)4 74 27 58 04  
[marie-raphaelle.robinne@vicat.fr](mailto:marie-raphaelle.robinne@vicat.fr)

## À propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie **plus de 9 000 personnes** et a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé de 2,740 milliards d'euros** en 2019, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services. Le Groupe est **présent dans 12 pays** : France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil. Près de 64% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui **3 métiers principaux** que sont le **Ciment**, le **Béton Prêt à l'Emploi (BPE)** et les **Granulats**, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.